



VIVRE EN VILLE
la voie des collectivités viables

LOCALISATION ÉCORESPONSABLE DES BUREAUX

CHOISIR UN EMPLACEMENT POUR LES ACTIVITÉS DE BUREAUX

- **Pourquoi et comment** intégrer la notion d'écoresponsabilité dans le choix de localisation des bureaux ?
- Comment dépasser les obstacles aux décisions écoresponsables ?
- **Comment comparer** les options d'emplacement de bureaux selon leur caractère écoresponsable ?

CONSEIL - ENTREPRISES

Votre entreprise veut ouvrir ou déménager un bureau et choisir un emplacement pouvant contribuer à sa prospérité économique et à la prospérité collective ?

L'équipe de Vivre en Ville vous offre une gamme de services pour vous outiller dans votre prise de décision sur une base solide, issue de la recherche et des meilleures pratiques.

Exemples de mandats possibles :

- aider à la prise de décision en mesurant et en comparant l'indice d'écoresponsabilité des différents emplacements envisagés (présélectionnés par l'entreprise ou par son courtier) sur une échelle de 1 à 100 ;
- former les décideurs aux modalités d'un choix de localisation écoresponsable de leurs bureaux et aux stratégies immobilières écoresponsables.

CONSEIL - ORGANISATIONS DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES

Votre organisation a pour mission de soutenir les entreprises dans leur développement et vous souhaitez les outiller dans leurs décisions immobilières ?

L'équipe de Vivre en Ville vous offre une gamme de services pour diffuser cette expertise auprès de vos entreprises membres ou clientes.

Exemples de mandats possibles :

- rédiger, selon vos besoins, des articles sur la localisation écoresponsable pour vos outils de communication (revue, blogue, actualités, infolettre, réseaux sociaux) ;
- personnaliser des outils offerts pour qu'ils reflètent la réalité spécifique de votre réseau.



POUR PLUS DE DÉTAILS : VIVREENVILLE.ORG/LOCALISATION

CONTACTEZ-NOUS POUR OBTENIR UNE OFFRE DE SERVICE

AMANDINE RAMBERT, Coordonnatrice de projet | amandine.rambert@vivreenville.org | 418.522.0011 #3343
Communiquez avec nous pour plus de détails : vivreenville.org/conseil-et-accompagnement

4 FORMULES PROPOSÉES

INTERVENTION ▶ 5 à 15 minutes lors d'un événement de réseautage

CONFÉRENCE ▶ 45 à 60 minutes suivies d'une période de questions

ATELIER DE FORMATION ▶ 2 à 5 heures ponctuées de questions et discussions/débats

ATELIER DE MISE EN ŒUVRE ▶ 3 à 7 heures sur un projet précis ou un plan en élaboration

ATELIERS

Vers un choix de localisation stratégique et écoresponsable des bureaux

■ ENTREPRISE ■

- **Atelier de mise en œuvre** conçu sur mesure pour votre entreprise
- À partir de la stratégie de l'entreprise, identifier la stratégie de localisation des bureaux et les moyens de dépasser les obstacles qui éloignent l'entreprise d'un choix écoresponsable
- Mesurer et comparer l'indice d'écoresponsabilité des différents emplacements présélectionnés pour éclairer la décision

Intégrer la notion de localisation écoresponsable dans les pratiques et dans les outils de l'organisation

■ ORGANISATION DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES ■

- **Atelier de formation** présentant l'aspect stratégique de la localisation des bureaux
- Un argumentaire, des exemples inspirants et des outils pour encourager les entreprises à la prendre en compte dans leurs décisions immobilières
- Les stratégies de localisation écoresponsable qui apportent une plus-value tant à l'entreprise qu'à ses employés, à la collectivité et à l'environnement

CONFÉRENCES

Aligner la stratégie immobilière sur la stratégie de l'entreprise

- Les coûts cachés et les bénéfices liés à la localisation des bureaux
- Les stratégies pour tirer le meilleur parti à court et à long termes de la localisation des bureaux
- Les avantages collatéraux d'une localisation écoresponsable

Affirmer son leadership à travers son choix de localisation des bureaux

- Les bureaux comme créateurs de valeur, mais aussi comme vitrine de l'entreprise et moyen de concrétiser ses valeurs sur le développement durable et sur la responsabilité sociale
- Affirmer son exemplarité et faire une différence pour l'entreprise, pour les employés, pour la communauté et pour l'environnement
- Les outils pour assurer un choix écoresponsable

Anticiper la transformation du territoire: avantages et opportunités de localisation pour les employeurs

- Anticiper l'arrivée de projets immobiliers ou de projets de transport en commun: comment les entreprises peuvent se positionner avantageusement dans ce contexte
- Stratégies de localisation écoresponsable

POUR UNE PROPOSITION ADAPTÉE À VOS BESOINS

AMÉLIE CASTAING, Responsable Formations | amelie.castaing@vivreenville.org | 514.690.0611
Communiquez avec nous ou visitez notre site Internet pour plus de détails : vivreenville.org/formation

Les activités de conseil et de formation ainsi que les publications associées ont été conçues dans le cadre du projet Localisation écoresponsable des bureaux, grâce au soutien et à l'appui financier des partenaires suivants :



info@vivreenville.org | twitter.com/vivreenville | facebook.com/vivreenville

■ QUÉBEC

CENTRE CULTURE ET ENVIRONNEMENT
FRÉDÉRIC BACK
870, avenue De Salaberry, bureau 311
Québec (Québec) G1R 2T9
T. 418.522.0011

■ MONTRÉAL

MAISON DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
50, rue Ste-Catherine Ouest, bureau 480
Montréal (Québec) H2X 3V4
T. 514.394.1125

■ GATINEAU

200-A, boulevard Saint-Joseph
Gatineau (Québec) J8Y 3W9
T. 819.205.2053